

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE DE FILET FIXE POUR L'ANNÉE 2021

Je soussigné(e), né(e) le/...../..... à

profession,.....n° d'identification (si pêcheur professionnel) :

demeurant à (adresse complète)
.....

téléphone : courriel :

sollicite une autorisation de pose de filet fixe pour la zone suivante (une seule zone autorisée) :

- zone n°1** (du rocher Saint Nicolas jusqu'à la limite séparative des communes de Naujac sur mer et d' Hourtin)
- zone n°2** (de la limite séparative des communes de Naujac sur mer et d'Hourtin à la limite séparative des communes de Lacanau et du Porge)
- zone n°3** (de la limite séparative des communes de Lacanau et du Porge jusqu'au parallèle du sémaphore du Cap Ferret)
- zone n°4** (de la pointe d'Arcachon à la limite Sud du département de la Gironde)

Par la présente demande, je m'engage à renseigner les documents déclaratifs de suivi de la pêche (fiches de pêche) et à me conformer à la réglementation des pêches maritimes.

à....., le...../...../.....

Signature :

Demander à adresser par **courrier recommandé avec accusé de réception** ou à **déposer en main propre** à la DDTM (Service Maritime et Littoral d'Arcachon), entre le 1^{er} et 31 octobre de l'année en cours, accompagnée des pièces suivantes à l'adresse suivante : SML - 5 quai du capitaine ALLEGRE - 33311 Arcachon cedex.

- photocopie recto-verso de la carte d'identité/passeport ou du livret professionnel
- 1 enveloppe affranchie portant nom et adresse du demandeur
- 1 justificatif de domicile
- Si la demande est déposée par une autre personne que le demandeur, celle-ci devra présenter :
 - une procuration datée et signée l'autorisant à agir en lieu et place du demandeur
 - l'original de sa carte d'identité
 - l'original de la carte d'identité du demandeur

RAPPEL :L'attribution des autorisations s'effectue dans l'ordre d'arrivée journalier des dossiers.
Toute demande reçue avant le 1^{er} octobre ne sera pas prise en compte. Il ne pourra être procédé qu'à un seul dépôt ou envoi de dossier par personne physique. Tout dépôt ou envoi collectif sera rejeté.
Une seule demande par foyer fiscal, dont le domicile devra se situer dans le département de la Gironde est autorisée.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Partie réservée à l'administration

ACCUSE RECEPTION DU DOSSIER

- dossier reçu le :
- n°d'identification :
- nom et prénom de la personne ayant remis le dossier :

Arcachon le